PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE

À UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-ALPHONSE, tenue le lundi 2 décembre 2019, à la salle municipale de Saint-Alphonse à 19 h 30.

CONSEILLERS PRÉSENTS : Steven Allain
Cynthia Therrien-Samson
Yves Barriault

formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Gérard Porlier. La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Reina Goulet est également présente. Le poste de conseiller numéro 4 est vacant.

CONSEILLERS ABSENTS : Sylvie Dugas
Jean-Guy Bernard

……..

257-12-2019 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 h 30 et il invite les élus à prendre en considération l'ordre du jour proposé.

……..

258-12-2019 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

……..

259-12-2019 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 NOVEMBRE 2019

Considérant que tous les membres du Conseil présents déclarent avoir lu le procès-verbal du 4 novembre 2019 et qu'ils renoncent à sa lecture;

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal du 4 novembre 2019.

……....

260-12-2019 APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes au total 92 752.82$ ci-après présentés soient acceptés pour paiement:

Arpo Groupe-conseil			18 811.34 $
Béton Provincial	229.95 $	P	251.46 $
Boivin & Gauvin			1 523.46 $
Buro plus J.M. Arsenault			373.86 $
Caisse Desjardins Baie Des Chaleurs	188.24 $	P	
Carquest New Richmond			591.77 $
Confian			1 071.56 $
Construction DJL inc.			7.71 $
Dépanneur Le Duo Inc.	690.19 $	P	
Martin Desbiens			400.00 $
Distributions Leblanc			561.71 $
Annie Dupéré			28.38 $
Eurovia Québec construction inc.			3 244.25 $
Financière Banque Nationale			24 537.18 $
Myriam Francoeur			11.18 $

Christian Fugère INC.			202.44 $
Gaspésie Diesel			412.71 $
Reina Goulet Petite caisse timbre	17.90 $	P	
Hydro-Québec	695.65 $	P	1 763.52 $
Lumi-Tech			165.79 $
Magasin Michael Rossy #251			287.75 $
Matériaux St-Charles Inc			1 045.12 $
M.J. Briere inc.			201.58 $
MRC de Bonaventure	1 334.28 $	P	7 279.26 $
Municipalité de St-Alphonse - LET			4 986.30 $
Les Pétroles C. Poirier Inc.	2 701.36 $	P	2 900.87 $
Pièces d'auto M.G.A. & Fils			381.38 $
Pneus F.M. Inc.			2 560.79 $
Pneus New Richmond			725.03 $
Réjean Poirier			83.42 $
Postes Canada	63.74 $	P	413.91 $
Purolator	5.39 $	P	
Quincaillerie Arsenault Enr			594.31 $
Quincaillerie Robichaud Inc			122.28 $
Royal Canadian Legion	40.00 $	P	
Services de cartes Desjardins (interac)	37.07 $	P	
Soudex INC.			126.47 $
Soudure Caplan Inc			336.49 $
Mathieu Tanguay	56.41 $	P	180.54 $
Télécommunications de l'Est			639.53 $
Transport Poirier et Frères inc.			186.26 $
Visa Desjardins	203.40 $	P	102.75 $
Xerox Canada Ltée	551.36 $	P	
Remises gouvernementales			8 825.52 $

……..

261-12-2019 APPROBATION DES COMPTES À PAYER DU LET

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes du lieu d'enfouissement technique au total de 54 589.52$ ci-après présentés soient acceptés pour paiement :

AGAT Laboratoires			6 556.47 $
Bell mobilité	54.00 $	P	
Carquest New Richmond			335.68 $
Dépanneur Le Duo			40.00 $
Dicom Express			14.08 $
Entreprises J.M. Arsenault			566.94 $
Garage Bujold et Babin inc.			2 965.42 $
Gaspésie Diésel			359.38 $
Groupe Bouffard			91.98 $
Groupe Négotel	93.15 $	P	
Christine Henry			208.59 $
Hydro-Québec	4 657.89 $	P	
La Coop Purdel			550.46 $
Lamarre Gaz Industriel inc.			1 242.49 $
Laurent St-Onge			206.96 $
Les Pétroles C. Poirier			4 695.34 $
Municipalité de Saint-Alphonse			17 034.12 $
Navigue.com	59.73 $	P	
PG Solutions			1 299.22 $
Rock Pratte			1 664.10 $
Quincaillerie Arsenault			22.98 $

Remises gouvernementales	7 836.38 $
Soudex	376.81 $
Visa Desjardins	34.25 $
Ajout Tremblay Bois Mignault Lemay	3 623.10 $

……....

262-12-2019 ENGAGEMENT ADJOINTE ADMINISTRATIVE PAR INTÉRIM LET

Il est proposé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'entériner l'engagement en date du 12 novembre 2019 de madame Marie-Louise Babin comme adjointe administrative par intérim pour le lieu d'enfouissement et ce, jusqu'au retour du congé pour raison médicale de l'adjointe administrative et nous mandatons le maire à signer le contrat d'engagement.

……....

263-12-2019 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020 – LET

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers présents que conformément à l'entente relative à la fourniture de services en matière de traitement de matières résiduelles, nous adoptons les prévisions budgétaires de l'année 2020 et la grille de tarification pour l'enfouissement des matières résiduelles – Année 2020.

……..

264-12-2019 RÉSUMÉ DES OPÉRATIONS – LET

Monsieur Rock Pratte, directeur du LET fait un résumé du déroulement des opérations du lieu d'enfouissement technique.

……....

265-12-2019 ENGAGEMENT D'UN OPÉRATEUR DE MACHINERIE LOURDE

Considérant notre demande de candidature pour combler un poste opérateur de machinerie lourde;

Considérant qu'un processus de sélection et des entrevues ont eu lieu ;

Pour ces motifs :

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'engager en décembre 2019 madame Martine Ratté comme opératrice de machinerie lourde avec une période de probation de six mois et nous mandatons le maire à signer le contrat d'engagement.

……..

266-12-2019 PROLONGATION DE L'ENGAGEMENT D'UN JOURNALIER MUNICIPAL

Il est proposé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de prolonger l'engagement – résolution 239-11-2019 de monsieur Claude Chevalier comme journalier municipal et ce jusqu'au retour du congé pour raison médicale de l'un de nos opérateurs et nous mandatons le maire à signer le contrat d'engagement.

……....

267-12-2019 ALLOCATION DE DÉPENSES AUX POMPIERS VOLONTAIRES

Il est proposé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'allocation annuelle de dépenses de 25,00$ par pompier volontaire leur soit versée conformément à la résolution 016-01-2013 pour un montant total de 425.00$.

……..

268-12-2019 RÉMUNÉRATION DES PREMIERS RÉPONDANTS

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la rémunération de 48,00$ par sortie pour une intervention préhospitalière conformément à la résolution 021-01-2019 soit versée à nos premiers répondants, représentant un montant de 528.00$ en 2019.

……....

269-12-2019 VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES – MONTANT DÛ ANNÉE 2018

Il est proposé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les taxes dues pour l'année 2018 qui ne seront pas payées d'ici le 16 décembre 2019 seront transmises à la MRC de Bonaventure pour la vente de non-paiement de taxes et la liste sera déposée au Conseil à la séance de janvier 2020 et nous autorisons la radiation des comptes de l'année 2018 intérêts au 30 novembre 2019 pour provisions mauvaises créances pour les dossiers suivants : matricules 2039 52 8217 montant 9.38$, 1739 73 7163 montant 110.01$ et 1839 21 1590 montant 8.03$.

……..

270-12-2019 PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE FORMATION DES POMPIERS

Attendu que le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

Attendu que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

Attendu qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel et qu'il a été reconduit en 2019;

Attendu que ce Programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

Attendu que ce Programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

Attendu que la Municipalité de Saint-Alphonse désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

Attendu que la Municipalité de Saint-Alphonse prévoit la formation de cinq personnes pour la formation OPÉRATEUR DE POMPE, de cinq personnes pour la formation de MATIÈRES DANGEREUSES et de cinq personnes pour la formation AUTO SAUVETAGE au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

Attendu que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Bonaventure en conformité avec l'article 6 du Programme.

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des conseillers présents de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Bonaventure.

……..

271-12-2019 ADJUDICATION CONTRAT POUR LA COLLECTE ET LA DISPOSITION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

La municipalité a invité Bouffard Sanitaire Inc et Exploitation Jaffa à nous soumettre par simple demande de prix une offre pour le contrat de collecte et de disposition des matières résiduelles pour la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020 pour 39 collectes;

Les offres suivantes ont été déposées en date du 22 novembre 2019 taxes incluses:

Bouffard Sanitaire Inc offre:	17 600.70$
Exploitation Jaffa Inc offre:	15 693.99$

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre d'Exploitation Jaffa au montant de 15 693.99$ taxes incluses pour le contrat de collecte et de disposition des matières résiduelles pour la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020 pour 39 collectes et ce conformément aux directives émises par la municipalité lors de l'invitation et nous autorisons le maire, monsieur Gérard Porlier à signer le contrat pour et au nom de la municipalité.

……....

272-12-2019 ADJUDICATION CONTRAT POUR LA PATINOIRE

La Municipalité a demandé des soumissions pour le service complet de la patinoire, la préparation et l'entretien de la glace, déneigement, surveillance, heures d'ouverture et cantine, saison 2019-2020;

Les offres suivantes ont été déposées en date du 28 novembre 2019:

Benoit Cyr:	16 800$
Florent Bernard:	20 000$

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de monsieur Benoit Cyr au montant de 16 800.00$ et ce, conformément aux directives aux soumissionnaires «Contrat pour le service complet de la patinoire, la préparation et l'entretien de la glace, déneigement, surveillance, heures d'ouverture et cantine», saison 2019-2020.

……..

273-12-2019 PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL.

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 125 172.00$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2019;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Alphonse informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

……....

274-12-2019 DÉNEIGEMENT DES ENTRÉES DE LA SALLE MULTIFONCTIONNELLE

Considérant que nous sommes actuellement en manque de personnel ;

Considérant que nous désirons réduire la charge de travail de nos employés ;

Pour ces motifs :

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'informer le Comité du Carrefour des loisirs, des arts et de la culture et le Comité du Domaine des chutes du ruisseau creux, les utilisateurs de la salle multifonctionnelle – 143, route de Saint-Alphonse, que la municipalité n'effectuera plus le déneigement des entrées, cependant, nous continuerons d'effectuer le déneigement du stationnement selon les priorités de la municipalité. Nos assurances seront informées de ce changement.

……....

275-12-2019 MAISON DES JEUNES

Il est proposé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Alphonse accepte de verser une contribution financière de 600.00$ à la Maison des Jeunes Le Reflet de Saint-Alphonse pour le déneigement saison 2019-2020 de leur espace de service situé au 159, rue Principale Ouest et lorsque qu'il aura un amoncellement de neige dû au déneigement, la municipalité accepte de façon aléatoire de ramasser cette neige selon les priorités de la municipalité.

……....

276-12-2019 FABRIQUE – CENTRE COMMUNAUTAIRE

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Alphonse accepte que la Fabrique de la Paroisse de Saint-Alphonse utilise gratuitement le centre communautaire afin d'y tenir les offices religieux, les dimanches du 5 janvier 2020 au 5 avril 2020 de 9 heures à 13 heures sauf le 12 et 19 janvier 2020 si un scrutin à lieu et la Municipalité accepte de prendre en charge le ménage après les offices religieux, le matériel de la célébration pourra être entreposé dans le bureau au centre communautaire durant cette période.

……..

277-12-2019 DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉNEIGEMENT – PRINCIPALE EST

Il est proposé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des conseillers présents que nous autorisons Donat Bujold F.A.S.R.S. Déneigement Donat Bujold, Donat Bujold et Julie Poirier à effectuer le déneigement à partir de la limite de Saint-Siméon et Saint-Alphonse, rang 8 vers Saint-Alphonse jusqu'à la virée de la rue Principale Est, hiver 2019-2020, et ce, conformément à notre résolution 291-12-2016 «Déneigement des chemins municipaux».

……....

278-12-2019 TARIF HORAIRE – CAMION À NEIGE

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l'unanimité des conseillers présents que nous fixons le tarif pour le camion à neige à 150.00$ de l'heure et nous autorisons que notre camion à neige effectue occasionnellement, selon les priorités de la municipalité, le déneigement dans le but d'élargir un chemin municipal qui n'est pas déjà entretenu par la Municipalité et ce seulement après avoir obtenu les autorisations conformément à notre résolution 291-12-2016 «Déneigement des chemins municipaux».

……....

279-12-2019 TECQ – AGRANDISSEMENT STATION DE POMPAGE (RÉSERVOIR) CERTIFICAT DE PAIEMENT N° 2

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l'unanimité des conseillers présents que suite à la recommandation de paiement de Pierre Bourdages, architecte du 5 novembre 2019, nous autorisons le versement du certificat de paiement n° 2 pour les travaux d'agrandissement d'une station de pompage (réservoir) payable aux Constructions Scandinaves inc pour un montant de 12 753.25$.

……..

280-12-2019 TECQ – DÉCOMPTE PROGRESSIF N° 3

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par le conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l'unanimité des conseillers présents que suite à la recommandation de paiement d'Arpo Groupe - Conseil du 28 novembre 2019, nous autorisons le versement à la réception des quittances des fournisseurs et sous-traitant, du décompte progressif n°3 pour les travaux prévus par la TECQ payable à Action Progex Inc pour un paiement au montant de 84 010.08$.

……..

281-12-2019 TECQ – ANNÉES 2014 À 2018.

Attendu que :

- La Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

- La Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l'unanimité des conseillers présents que**:**

- la Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

- la Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

- la Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

- la Municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 $ par habitant par année, soit un total de 140 $ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme (2014 à 2018 inclusivement);

- la Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

- la Municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques.

……..

282-12-2019 DÉPÔT DES DÉCLARATIONS INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES ÉLUS

La directrice générale et secrétaire-trésorière fait dépôt devant le conseil municipal des six déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil municipal et ce, tel que requis par l'article 357 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

……..

283-12-2019 RENOUVELLEMENT – POLICE D'ASSURANCE POUR 2020

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler pour l'année 2020 notre police d'assurance municipale avec la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ), courtier AGP Assurance, payable à l'ordre du Groupe Ultima, la partie de la prime attribuable au LET sera payée par le LET.

……..

284-12-2019 SERVICE INFORMATIQUE – RENOUVELLEMENT DES CONTRATS

Il est proposé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler pour l'année 2020 le contrat d'entretien et de soutien des applications au montant de 6 703.05$, le contrat de soutien des équipements et les licences antivirus au montant de 2 848.09$ pour notre système informatique avec PG Solutions, nous partagerons les coûts en parts égales avec le lieu d'enfouissement technique.

……....

285-12-2019 CALENDRIER DE SÉANCES ORDINAIRES POUR 2020

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2020. Ces séances se tiendront le lundi sauf celle de septembre qui se tiendra le mardi et débuteront à 19 h 30 à la salle municipale de Saint-Alphonse :

13 janvier	6 juillet
3 février	3 août
2 mars	8 septembre (mardi)
6 avril	5 octobre
4 mai	2 novembre
1er juin	7 décembre

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

……..

286-12-2019 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 318-2019

La conseillère Cynthia Therrien-Samson donne avis de motion de la présentation lors d'une séance du conseil, du Règlement numéro 318-2019 ayant pour objet d'adopter le budget de l'année financière 2020, fixer le taux de la taxe foncière, les tarifs de compensation des services et d'établir la tarification pour l'enfouissement des matières résiduelles.

Le projet de règlement est présenté par le maire, monsieur Gérard Porlier.

……..

287-12-2019 COUVERTURE DES SERVICES CELLULAIRES

CONSIDÉRANT QUE l'usage d'un téléphone cellulaire sur le territoire de la Municipalité de Saint-Alphonse est très restreint, voire impossible sur une grande partie du territoire;

CONSIDÉRANT QUE la construction d'une tour de télécommunications sur les montagnes du secteur ouest de la municipalité permettrait de régler le problème;
CONSIDÉRANT QUE le problème est connu par les Entreprises Télus;

CONSIDÉRANT QUE l'usage d'un cellulaire est un service de base qui devrait être accessible à toute la population du Québec;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Alphonse :
DEMANDE au Gouvernement du Québec d'effectuer les démarches nécessaires pour l'installation d'une tour de télécommunications qui permettrait l'utilisation des cellulaires sur le territoire de la Municipalité de Saint-Alphonse en Gaspésie.

D'ACHEMINER cette résolution à monsieur Sylvain Roy, député de Bonaventure.

……..

288-12-2019 CLÔTURE

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 20 h 10.

_____	_____
Gérard Porlier	Reina Goulet, directrice générale
Maire	et secrétaire-trésorière

Je, Gérard Porlier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

……..